

CERTIFICAT DE SPECIALISATION PLATRIER

Formation
éligible au
CPF



Bâtiment

Objectifs

Préparer l'obtention du diplôme Certificat de spécialisation Plâtrier : en exerçant ses compétences dans le domaine de la construction des bâtiments neufs ou en réhabilitation et de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Contenus

Etude et préparation d'une intervention – Prendre connaissance et transmettre des informations liées à son intervention ; Décoder et analyser un dossier technique – Préparer et vérifier les matériels et les outillages, Approvisionner les matériels et les matériaux pour son intervention ; Réalisation, mise en œuvre. – Organiser son poste de travail – Sécuriser son intervention – Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage fixe et roulant avant son utilisation – Construire un plafond, des ouvrages verticaux en carreaux de plâtre, carreaux brique ou béton cellulaire, des ouvrages verticaux en briques plâtrières ou briques collées grand format – Traiter les joints, réaliser des enduits pelliculaires, des enduits de plâtre, des gorges simples ou à talon – Réaliser une moulure simple et poser des éléments décoratifs en staff – Nettoyer et replier le chantier.

Pré-requis

Être titulaire d'un des CAP suivant : - CAP métiers du plâtre et de l'isolation ; - CAP peintre applicateur de revêtements ; - CAP carreleur Mosaïste ; - CAP maçon ; - CAP staffeur Ornemaniste ; - CAP interventions en maintenance technique des bâtiments.

Modalités et délais d'accès à la formation

Test de positionnement et entretien ; Entretien de positionnement permettant de définir le parcours de formation en fonction des acquis.

Public concerné

Tout public

Accessible aux personnes handicapées

Dates

Du 14/09/2026 au 01/07/2027 à Riom

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques sur plateau technique

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation

Validation

Mention Complémentaire - Certificat de spécialisation Plâtrier (niveau 3).

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de sécurisation professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement Région
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 14€/heure

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de réussite : 100% (2025)

code RNCP ou RS

RNCP37918.

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - 01-09-2023.

Débouchés et poursuites d'études

BP Métier du plâtre et de l'isolation.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Pierre Joel Bonté
2 avenue Averroès
63200 - Riom

Contact
Nabila SAMIR
04 44 44 95 95
greta-auvergne@ac-clermont.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE